

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 juin 2019



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. ROZOY - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir Mme KOENDERS) - M. PIAN (pouvoir Mme TOMASELLI) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme DURNERIN (pouvoir Mme HERVIEU) - Mme HILY (pouvoir Mme MODDE) - Mme FERRIERE (pouvoir Mme AKPINAR-ISTIQUAM) - Mme FAVIER (pouvoir Mme BLAYA) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : M. HOUPERT - M. HELIE - M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Jardin des sciences et Biodiversité – Adhésion à l'Association « Graine » Bourgogne - Franche-Comté

Madame Modde, au nom de la commission de l'espace public, de la vie urbaine, de la tranquillité publique et l'écologie urbaine, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Ville est amenée à adhérer, pour ses établissements, à divers organismes professionnels ou associatifs.

Le Jardin des sciences (Muséum - Jardin botanique – Planétarium), au cœur du parc de l'Arquebuse, est un espace dédié aux relations Homme/nature/environnement et à la Biodiversité, largement reconnu par les publics, avec près de 120 000 visiteurs annuels. Il dispose de l'ensemble des équipements, des savoir-faire et savoir-dire en lien avec les thématiques abordées. Il anime en transversalité le plan en faveur de la biodiversité sur le territoire. Dans ce cadre, de nombreuses actions visant à développer la sensibilisation et la participation des habitants sont menées tant sur le site de l'Arquebuse que sur l'ensemble du territoire.

L'association GRAINE (Groupe régional d'accompagnement et d'initiation à la nature et à l'environnement) Bourgogne Franche-Comté, fédère au niveau régional les acteurs de l'éducation à l'environnement (102 adhérents aux statuts très variés : associations, collectivités, établissements publics, syndicats, agriculteurs, bénévoles).

L'adhésion de la ville à l'association GRAINE permettrait d'intégrer pleinement ce réseau régional, de faire connaître les actions en éducation à l'environnement mises en œuvre par la collectivité, de développer des partenariats et projets sur cette thématique à l'échelle régionale.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider l'adhésion de la Ville, à compter de cette année 2019 et pour les années suivantes, à l'association Graine Bourgogne-Franche-Comté.

2 - décider, si l'intérêt perdure, l'acquittement chaque année de la cotisation due en conséquence, soit 75 € pour l'année 2019

3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ